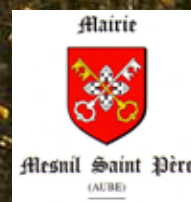


Le P'tit Mesnilois

Lettre d'information Commune de Mesnil St Père

Numéro 60 - Octobre 2019



Le Mot du Maire

Chères Mesniloises, Chers Mesnilois,

L'installation du parc aquatique « Beaver park » et la guinguette ont attiré chaque week-end de nombreux visiteurs. Le beau temps aidant, les restaurants, les bars et les commerces du bord d'eau ont fait le plein. 27 000 visiteurs ont été recensés pour la période estivale sur le bord du lac à Mesnil.

L'activité touristique est complétée par de nombreuses animations : fête du vent, Festysosies, festival de musique, les arts confondus, ... Des activités pour les enfants ont également été proposées par l'association mesnilenVie!, concours de châteaux de sable, atelier tatouages, atelier cerfs-volants etc...

L'ouverture du Club Hôtel CAP France apporte aussi une plus-value à notre village et un hébergement complémentaire inédit sur la Commune.

Le département continue à investir sur les équipements au bord du lac, une WEB CAM a été installée sur le toit de la maison des Lacs, une promenade jalonnée de bancs a été aménagée en bas des clubs, un parking à motos et des hôtels à hirondelles.

Enfin, une bonne nouvelle, le bouclage de la vélovoie du tour du Lac d'Orient est démarré. La partie Mesnil /Lusigny sera opérationnelle dès le printemps prochain.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro du P'tit Mesnilois.



Jacqueline Colfort
Maire de Mesnil St Père



La Vie dans la Commune

L'inauguration de l'hôtel club « CAP FRANCE »

Le 2 mai, l'hôtel club CAP France inaugurait ses nouveaux locaux complètement réhabilités en présence de M. Pichery, président du Conseil Départemental et président du PNRFO, de Mme Perrot, sénatrice, Mme Bazin-Malgras, députée, Mme Colfort, maire, entourés de nombreux conseillers départementaux et conseillers municipaux, des entreprises et des techniciens du département.

Cette réalisation a coûté 6 millions d'euros entièrement financée par le Département. Ce complexe peut accueillir 60 personnes. Il est doté des équipements suivants : piscine, spa, sauna, salle de sport sans oublier un restaurant accessible aux personnes extérieures sur réservation.

Cet équipement touristique apporte un plus incontestable sur la commune et complète les structures d'hébergement déjà existantes. Nous souhaitons une bonne intégration dans notre commune au Directeur M.Villefroy et à sa famille.



CAP FRANCE
VILLAGES VACANCES et HÔTELS CLUBS



Bouclage de la vélovoie du tour du Lac d'Orient : les travaux démarrent

Le démarrage des travaux de la vélovoie reliant Mesnil Saint Père à Lusigny a débuté le 30 septembre. La durée des travaux est estimée à 3 mois. L'ouverture de ce tronçon est prévue dès le printemps prochain. L'autre partie reliant Mesnil à Géraudot est prévue pour la fin de l'été 2020.

Les 12,7km qui manquaient pour boucler la vélovoie du tour du lac d'Orient sont réalisés et financés par le Conseil Départemental pour un montant de 4 Millions d'Euros dont 500 000 € pour la passerelle.

Le lapin blanc, bientôt une star internationale

Sitôt installées, les têtes de notre modeste mascotte font le grand bonheur des touristes, grands et petits, et les photos vont rapidement faire le tour de l'Europe !



Les Manifestations

Extraits des Délibérations

12 mai Gros succès pour la Fête du Vent 2019 en collaboration avec mesnilenVie!



Départ en retraite de Rosine Bregeon



Après 36 années passées au service de la Commune, Rosine a souhaité faire valoir ses droits à la retraite. Le Conseil Municipal, ses collègues et les enseignantes ont organisé une réception pour marquer cet événement, l'occasion de lui offrir fleurs et cadeaux. Nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite.

Séance du 22 Février 2019 : le Conseil Municipal

- Décide de prendre en charge les frais de déplacement pour les besoins de service de l'agent contractuel en remplacement de l'agent de surveillance dans le bus et à la cantine pendant la durée de son congé maladie
- Décide de facturer les dépenses liées à la destruction des hyménoptères chez les particuliers et commerçants
- Accepte les termes de la convention en partenariat avec les PEP10 pour l'organisation et la gestion de l'accueil périscolaire
- Décide d'approuver le fonds de concours d'un montant de 14 130€ attribué par TCM en vue de participer au financement de l'aménagement de la place de la mairie

Séance du 29 mars 2019 : le Conseil Municipal

- Décide d'approuver le programme Local de l'Habitat tel qu'annexé
- Accepte que l'attribution financière scolaire soit fixée à 40€/élève et maintient la coopérative scolaire à 1 000€
- Retient le scénario numéro 4 pour le projet de devoiement des eaux parasites sur le 'Pré aux Fèves' pour un montant de 88.975€ HT

Séance du 04 octobre 2019 : le Conseil Municipal

- Emet un avis favorable au projet de schéma de cohérence territoriale des Territoires de l'Aube
- Décide la réfection des chemins communaux et d'association Foncière
- Accepte le devis de l'entreprise JEANSON pour un montant de 8280€ et précise que l'AFR participera à hauteur de 4830€
- Est favorable au regroupement du Groupement Syndical Forestier de la Barse et de la commission syndicale des indivis LMV
- Accepte la proposition du Département pour la restauration scolaire à la Résidence des Lacs pour un montant forfaitaire de 20 000€
- Accepte le devis de M.PALLOT pour les études de diagnostics des travaux sur l'église et sollicite une subvention de l'Etat et du Département
- Accepte l'acquisition d'un photocopieur et d'un ordinateur et retient la société Toulokowitz

16 mars Soirée Paella

L'Association « mesnilenVie! » a organisé une soirée paella sur le thème de l'Espagne. Certains habitants et organisateurs s'étaient même costumés pour l'occasion. La bonne ambiance et l'animation dansante tard dans la soirée laisseront un bon souvenir malgré le peu de personnes présentes. Félicitations à l'association qui se bouge pour animer le village malgré une trop faible participation des habitants.



Association mesnilenVie!

Rejoignez nous ! et ensemble donnons de la vie à Mesnil Saint Père, créons des opportunités de rencontres pour toutes les générations en toutes saisons :)
0769031570



Informations locales

ETAT CIVIL



NAISSANCES

Lilien FRANCOIS-PLENAT 09 Décembre 2018
Téo HAUSSY 23 Avril 2019
Keissy GILLOT 04 Mai 2019
Anaé FRYC 11 Mai 2019

MARIAGES

Virginie AUGER et Grégory MAURAND
08 Juin 2019
Pascale Sauvageot et Dominique Girod
28 sept 2019



DECES

Françoise CHALICARNE 08 Mai 2019
Patrick FISCHER 17 Mars 2019
Béatrice LAIK CHAPIER 21 Mai 2019
Pierre PREVOST 14 Juin 2019

AGENDA DE FIN D'ANNEE



Repas des anciens à la Salle des Fêtes
Samedi 23 novembre.
Inscription avant le 10 novembre

Atelier créatif Décoration de Noël mesnilenVie!
Salle des Fêtes - Mercredi 4 décembre

Marché de Noël des Ecoles à la Halle Sportive
Samedi 7 décembre

Vente aux enchères par les CM1 et CM2
Vendredi 15 novembre à 18h00

COMMUNE TOURISTIQUE

Mesnil St Père est la seule commune de l'Aube à détenir ce prestigieux label et vient de se voir attribuer son renouvellement de «**COMMUNE TOURISTIQUE**» pour une durée de 5 années.



PAVILLON BLEU

Nous avons eu aussi l'honneur de recevoir pour l'année 2019, le label «**PAVILLON BLEU**» pour la qualité des eaux du lac, de la propreté du site, son excellence environnementale et notre engagement et notre démarche de développement durable.

De notoriété nationale, cet écolabel est reconnu par les touristes partout dans le monde.



Environnement

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION

Déjections canines :

Par mesure d'hygiène et de santé publique, les déjections canines sont interdites sur le domaine public, les trottoirs et les espaces verts

Les possesseurs de chiens sont tenus de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, de ramasser les déjections canines sur le domaine communal. En cas de non respect de ces consignes, le contrevenant s'expose à une contravention de 1^{ere} classe de 35€.



Entretien des trottoirs :

Suite aux nouvelles réglementations sur l'utilisation des produits phytosanitaires, nous rappelons aux propriétaires riverains d'une voie publique de remplir leur obligation en assurant l'entretien de leur partie de trottoirs.

Nous rappelons également que tout propriétaire a l'obligation d'assurer l'entretien de sa propriété à l'intérieur des zones bâties (vergers, terrains etc...)



Bricolage et Jardinage :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, tronçonneuse, motoculteur ...) ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h. Le maire a toute latitude pour faire établir un procès-verbal en cas de non respect de la réglementation



Brûlage à l'air libre :

L'arrêté préfectoral n°07-3065 réglementant les feux et brûlages de végétaux et matières en plein air, dispose que : tout brûlage à l'air libre est interdit de façon permanente et en tout lieu. Les contrevenants s'exposent aux sanctions prévues à l'article R 322-5 du Code Forestier. (contravention de 4^{eme} classe, jusqu'à 750€)

Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite :

Il est rappelé à l'ensemble des habitants qu'un passage doit être laissé sur les trottoirs situés devant les propriétés afin que les piétons puissent circuler en toute sécurité.

Il est également recommandé de ne pas stationner sur les trottoirs pour ne gêner ni la visibilité ni la circulation.



Informations TCM

ADIL ET DEMANDE DE LOGEMENT

Troyes Champagne Métropole coordonne le plan de gestion de la demande de logement social sur son territoire.

Pour renseigner et accompagner l'utilisateur à chaque étape de sa demande de logement social, l'Agglomération, avec ses partenaires, a créé un service d'accueil et d'information du public : **l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Aube ADIL**

17 rue Jean-Louis Delaporte à Troyes
Tél 03.25.73.42.05

PERMANENCES JURIDIQUES

Vous avez besoin d'être mieux informé ou guidé dans vos démarches juridiques ?

Les juristes du CDAD10 répondent à vos questions et ont pour rôle de vous informer, aider et orienter dans vos démarches juridiques. Intervenant gratuitement et en toute confidentialité, leur domaine de compétences est vaste : droit de la famille (divorce, séparation, autorité parentale,...) droit des victimes, droit pénal, droit du travail, droit du logement, droit de la consommation, ...

Des permanences juridiques de proximité ont lieu au profit des habitants de presque toutes les communes de Troyes Champagne Métropole dont Mesnil St Père.

Le CDAD10 délivre après l'appréciation de ses juristes des RDV auprès des avocats, notaires ou Huissiers de Justice.

Ecrivain public : pour vous aider gratuitement à rédiger vos courriers juridiques ou remplir votre dossier d'aide juridictionnelle. Sur RDV à la Maison de Justice et du Droit 4 Rue Jaillard à Troyes 03 25 83 18 90

Ecrivain public numérique : pour vous accompagner gratuitement dans les démarches administratives par internet. Sur RDV au Tribunal de Grande Instance 85 rue du Général de Gaulle à Troyes 03 25 43 55 70

KAROS : Dès aujourd'hui, je me mets au court-voiturage !

Vous prenez chaque jour votre voiture pour vous rendre au travail ? Pensez au court-voiturage ! Troyes Champagne Métropole lance son service de court-voiturage pour faciliter vos déplacements domicile-travail.

Le court-voiturage, qu'est-ce que c'est ? C'est l'opportunité pour les personnes vivant en zones peu denses de bénéficier d'une meilleure desserte de leur territoire grâce à un réseau d'automobilistes susceptibles de partager leur véhicule le temps d'un court trajet, sous la forme de covoiturage. Une offre qui vient compléter le réseau de transport en commun assuré par la TCAT. Du coup, c'est économique, écologique, social... et vous gagnez du temps sur vos trajets !

Comment ça marche
Téléchargez gratuitement l'application KAROS pour trouver facilement des passagers ou une voiture. Rétribution pour le conducteur : 2€ par passager plus 10 centimes du km au-delà de 20 km et dans la limite de 50 km

Coûts pour le passager : 1,35€ dans la limite de 50 km, et ce ticket permet d'utiliser les bus TCAT

[Appli Karos disponible sur Google Store et AppleStore à partir du 16 septembre 2019](#)



Le CDAD10 ne se substitue pas aux auxiliaires de justice et ne délivre pas de conseils juridiques mais seulement de l'information.

Le CDAD10 ne fait pas de conciliation. Les conciliations relèvent de la compétence des conciliateurs de justice pour les litiges entre particuliers et du Délégué du défenseur des droits pour les litiges avec les administrations.

Adresse postale et siège social :
Conseil Départemental d'Accès au Droit
Tribunal de Grande Instance
85 Rue du Général de Gaulle 10000 TROYES
site internet : cdad-aube.fr

Les Manifestations

21 avril

La chasse aux œufs

Organisée par l'association mesnilenVie! et qui a réuni presque tous les enfants et ados du village. Une belle réussite sous un beau soleil



Agenda 21

Atelier Cuisine

Dans le cadre de l'agenda 21, Troyes Champagne Métropole a organisé un atelier cuisine à la salle des fêtes, ouvert aux adultes et aux enfants, dans le but de sensibiliser les personnes sur l'alimentation, et éviter le gaspillage grâce à des menus pour accompagner «les restes».



13 octobre

Vide Grenier

Après une bonne averse matinale, c'est finalement sous le soleil que les 200 exposants ont fait des affaires. Tôt le matin et toute la journée l'équipe des Pompiers s'est mobilisée pour organiser les stands et tenir la buvette qui n'a pas désempé, pendant que de son côté l'Ecole de Mesnil St Père faisait sauter les crêpes.



La Vie Scolaire et Péri-Scolaire

Informations locales

Le SDIS et l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers

ont dispensé aux élèves du CM2 une sensibilisation sur les risques de la vie courante. A l'issue de cette démarche, les enfants ont reçu le diplôme de « Petit Expert en Sécurité ».



Remise des prix aux élèves de CM2



Chiens et chats errants

La commune a adhéré au 1er février 2019 au service commun mis en place par Troyes Champagne Métropole en ce qui concerne la gestion des chiens et des chats errants. Nous avons eu recours à ce service plusieurs fois.

Ce service a pour objet la capture pour la stérilisation et l'identification pour un relâchement sur leur lieu de vie.

Ce dispositif permet aux animaux de vivre leur vie sans la problématique de reproduction incontrôlée.

Si vous avez connaissance de chats errants, vous pouvez informer la mairie qui fera le nécessaire auprès de l'organisme chargé de cette mission.

Le coût de ce dispositif pour la mairie représente environ 250€/ an dans un premier temps. Un bilan sera fait en fin d'année pour voir si cette somme est suffisante et revoir éventuellement les tarifs en fonction du nombre de chats capturés.



Boxe pieds-poings et renforcement musculaire .. Déjà 20 inscrits :)

L'association mesnilenVie! a mis en place, à partir de Septembre, un atelier « boxe pieds poings et renforcement musculaire » pour les ados (+ 13ans) et les adultes (hommes, femmes)

le mardi de 19h00 à 20h15 à la Halle Sportive de Mesnil-Saint-Père.

Que vous soyez sportifs ou que vous ayez simplement envie de démarrer ou de reprendre une activité dynamique entre différentes générations, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Cotisation annuelle :

105€ (adulte) - 85€ (mineur)

Adhésion à l'association :

15€ (adulte) - gratuité pour les mineurs

Inscription au trimestre ou à l'année (paiement échelonné possible)

Renseignements

et inscriptions

auprès de Didier Renard

au 06 95 94 62 10

ou mesnilenvie@gmail.com



Juin 2019 : La fête des Ecoles

Les enfants du regroupement pédagogique ont fêté la fin de l'année scolaire sur le stade de Montiéramey. Encadrés par les enseignants, ils ont présenté un spectacle sur le thème des contes de Perrault remis au goût du jour. La journée s'est prolongée par un barbecue, suivie d'une kermesse sous un soleil radieux.

Bravo et félicitations aux élèves et aux enseignants.



Vente aux enchères au village ... Aidons nos enfants à partir au ski

Vendredi 15 novembre à 18h00, dans la Salle des Fêtes, la classe des CM1 et CM2 organise la toute première vente aux enchères de l'histoire de Mesnil !

Offrez un objet à l'Ecole (DVD, beau livre, matériel informatique...) et **venez nombreux** le jour de la vente pour faire monter les enchères et enrichir le pot qui permettra à **nos enfants** de partir en séjour de ski en Isère.

Des mises à prix dès 1 euro !

Ne ratez pas cette occasion unique de faire un don et de venir jouer aux surenchérisseurs !

Nous comptons sur vous !

Contact : barbot.laurent10@gmail.com

.... ou à l'école directement :)

Adjugé ... Vendu !



AU BORD DE L'EAU

Animations dans le cadre du développement durable

Dans le cadre de la prévention du cancer, la ligue contre le cancer a organisé une journée de sensibilisation aux bienfaits et méfaits du soleil sur la peau destinée essentiellement au jeune public. Belle participation autour des mini olympiades prévues à cet effet ainsi que du goûter offert aux enfants en fin de journée.



Différents stands offraient la possibilité de s'initier au tri des déchets avec le SDEDA (Syndicat Départemental d'Elimination des Déchets de l'Aube) et le SIEDMTO (Syndicat Intercommunal

d'Elimination des Déchets Ménagers du Territoire d'Orient), à connaître les différentes sources d'énergie ainsi que l'éducation à l'environnement dispensée par le Parc Régional Naturel de la Forêt d'Orient.

Le Festival des Lacs initié par le PNRFO



le 18 juillet à Mesnil Saint Père, Un concert de musique classique gratuit était donné devant la Maison des Lacs pour le plus grand plaisir des estivants.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Votre Commune

Heures d'ouverture secrétariat mairie
Lundi de 16h à 18h - Vendredi de 9h30 à 12h

Permanence du Maire ou des Adjointes
Samedi de 10h à 12h

Secrétaire : Christine CORROY
Agents techniques : Christophe CABOT
Michel COFFINET
Surveillance Bus : Josette BOISEAU

Déchetterie Lusigny-sur-Barse

Lundi - Jeudi de 9h à 12 h
Samedi de 9h à 12h et de 14 h à 17 h

ENEDIS à mes côtés

Une application simple à télécharger gratuitement qui permet :

- En cas de coupure de courant de savoir si on est seul concerné ou si le problème vient du réseau électrique (dans ce cas on connaît l'heure prévue de retour à la normal)
- De transmettre son relevé de compteur (en l'absence de linky)
- D'accéder aux différents services Enedis (dépannage, raccordement,..)
- D'avoir accès à son bilan de consommation si on dispose de Linky
- De comparer ses consommations avec d'autres foyers pour savoir si on consomme «auto-responsable»
- D'avoir des conseils en matière d'économie d'énergie ou de sécurité électrique



Téléchargez l'appli gratuitement

Les ateliers de l'été mesnilenVie!

En partenariat avec la commune de Mesnil-St-Père, le Conseil Départemental et certains commerçants de la plage : Atelier cerfs volants, Concours de Châteaux de sable, Atelier Tatouages

